

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Ce présent rapport décrit et commente le budget de la commune des Pieux pour l'exercice 2025. Celui-ci s'inscrit dans les orientations budgétaires qui vous ont été présentées et détaillées lors de la dernière séance du conseil municipal.

1. L'équilibre budgétaire

Le budget primitif 2025 s'équilibre à **10 077 000,00 €** de la façon suivante :

	Exercice 2025 en €	Restes à Réaliser en €	Résultat Reporté en €	Total en €
Dépenses de fonctionnement	5 670 000,00			
Dépenses d'investissement	2 995 509,79	1 411 490,21		
Total des dépenses	8 675 509,79 €	1 411 490,21 €		10 077 000,00 €
Recettes de fonctionnement	3 506 947,47		2 163 052,53 €	
Recettes d'investissement	1 080 553,44	1 160 647,00 €	2 165 799,56 €	
Total des recettes	4 587 500,91€	1 160 647,00 €	4 328 852,09 €	10 077 000,00 €

2. La section de fonctionnement et ses principaux ratios

La section de fonctionnement s'élève à 5 670 000,00 € soit une hausse de 100 000 € (1,76%) par rapport au BP 2024 .

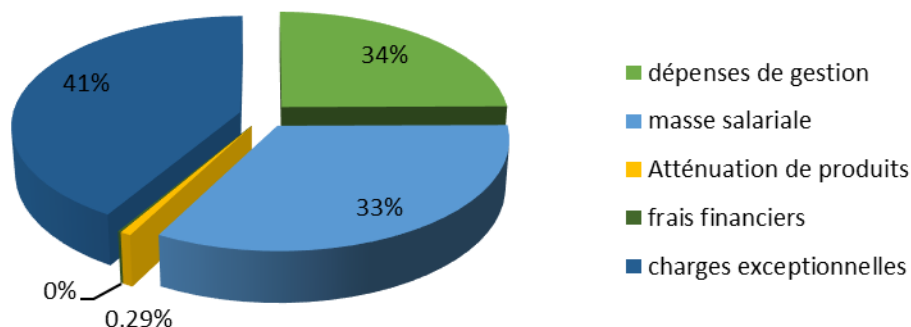
2.1. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2024 ainsi que les propositions pour l'année 2025.

Vue d'ensemble		Budget Primitif 2024 (en €)	Budget Primitif 2025 (en €)	Variation de BP à BP (en €)
DEPENSES		5 570 000	5 670 000	+100 000
011	Charges à caractère général	1 274 360	1 310 600	+36 240
012	Charges de personnel	1 750 000	1 730 000	-20 000
014	Atténuation de charges	31 500	37 000	+5 500
65	Autres charges de gestion courante	2 141 740	2 170 100	+38 360
66	Charges financières	26 000	8 000	-18 000
67	Charges spécifiques	1 000	1 000	0
68	Dépréciations	400	1 942	+ 1542
042	Ordre	345 000	411 358	+66 358
RECETTES		3 531 351,18	3 506 947,47	-14 403,71
013	Atténuation de charges	50 000	50 000	0
70	Produits des services	152 500	177 500	+25000
73	Impôts et taxes	1 041 151	1 164 100	+122 949
731	Fiscalité locale	1 081 750	1 114 200	+32 450
74	Dotations, subventions et participations	828 500	798 500	-20 000
75	Autres produits de gestion courante	310 000	150 000	-160 000
76	Produits financiers	15 000	0	-15 000
77	Produits exceptionnels	1 092,18	1289,47	+197,29
042	Opération ordre de transfert entre sections	51 358	51 358	0
002	Résultat reporté	2 038 648,82	2 163 052,53	+124 403,71

2.2. Dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement (hors écritures d'ordre) :



Chapitre 011 – Charges à caractère général

Au sein de ce chapitre sont prévues toutes les dépenses liées au fonctionnement des services (prestations de services, fluides, vêtements de travail, formation des agents, entretiens de bâtiment, etc...).

Il est proposé de retenir un montant de 1 310 600 €, soit + 36 240 € qu'au Budget Primitif 2024 (+2,8%). Les dépenses ont été évaluées en fonction du compte administratif 2024 et des prévisions des fluctuations des prix en prenant notamment en compte :

- Contribution au déficit du pôle de proximité
- Augmentation du prix des matériaux nécessaires à l'entretien de la commune

Les dépenses relatives à l'entretien des bâtiments ont fait l'objet d'un arbitrage en fonction des priorités et de la maîtrise des dépenses.

Chapitre 012 – Charges de personnel

Les dépenses de personnel constituent une part essentielle du budget, leur maîtrise demeure donc un enjeu majeur.

Le chapitre des dépenses du personnel connaîtra une sensible baisse due notamment au transfert des agents du podium à l'agglomération du Cotentin.

Il est à noter l'augmentation des cotisations CNRACL qui représente pour 2025 un surcout de près de 30 000 €.

L'impact sur ce chapitre devrait être d'environ -20 000 €, soit -1,14%, pour la collectivité ce qui amène à la prévision d'inscription budgétaire à 1 730 000 € pour 2025.

Chapitre 014 – Atténuation des produits

Les contributions au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale (FPIC) devrait être constant sur 2025 autour de 37 000 €.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

A ce chapitre sont inscrites les subventions versées à différents organismes (CCAS, associations) ainsi que les indemnités aux élus.

Les subventions aux associations constituent des charges importantes pour la commune, il est prévu une stabilité de l'enveloppe allouée.

Ce chapitre s'élève à 2 170 100 € soit une augmentation de près de + 28 360 d'euros qui s'explique par l'équilibre de la section de fonctionnement.

Chapitre 66 – Charges financières

Une baisse de 18 000 € est à prévoir sur ce chapitre du fait de la fin des emprunts grand chantier.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

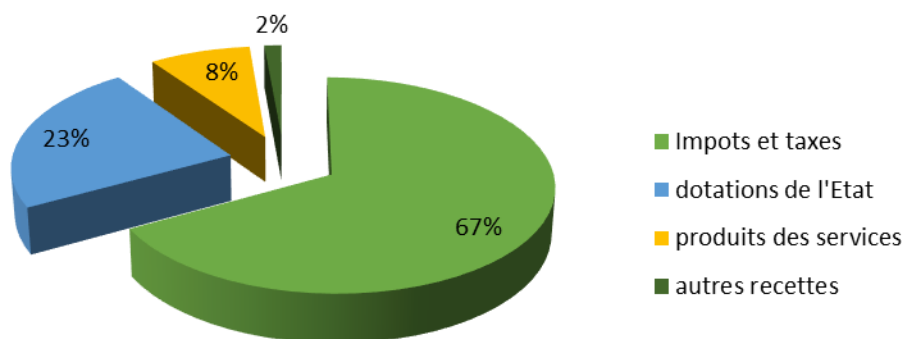
Avec le changement de nomenclature M57, on retrouve seulement les dépenses relatives aux titres annulés (1000€).

Chapitre 042 – Dépenses d'ordre

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 411 358 €, elles abondent la section d'investissement.

2.3. Recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement :



Chapitre 013 – Atténuation des charges

Ce chapitre correspond aux recettes de l'assurance maladie et aux remboursements perçus pour les activités syndicales des agents. Ce chapitre budgétaire reste complexe à évaluer car il dépend notamment des arrêts maladie des agents.

Chapitre 70 – Produits des services (régies, occupation du domaine public)

Les tarifs restent stables et les recettes de ce chapitre ont été prudemment estimées. Sur ce chapitre est également prévue la recette du coût de l'agent mis à disposition du CCAS et de l'agent mis à disposition du camping.

Chapitres 73 et 731– Impôts, taxes et fiscalité locale

Ces ressources constituent plus de 50% des recettes de fonctionnement de la commune et incluent les attributions de compensation du Cotentin. Seul le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires augmentera légèrement (*non communiqué aujourd'hui*), les autres taux

resteront inchangés. Une hausse des valeurs locatives (+1,7%) augmentera les produits de la fiscalité directe.

Chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre comprend notamment les dotations de l'Etat dont la DGF.

La dotation globale de fonctionnement :

A l'heure où ces lignes sont rédigées, les montants qui seront attribués dans le cadre de la DGF ne sont pas encore fournis.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Dans ce chapitre sont perçues les recettes des locations des différents logements, bureaux, camping de la Forgette, salles, etc. Elles varient en fonction des besoins des partenaires et sont difficilement prévisibles.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Les recettes attendues à ce chapitre correspondent pour l'essentiel à des remboursements d'assurances suite à des sinistres et aux cessions de biens.

3. La section d'investissement et ses principaux ratios

La section d'investissement s'équilibre à 4 407 000,00 €.

3.1. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2024 ainsi que les propositions pour l'année 2025.

Vue d'ensemble		Budget Primitif 2024 (en €)	Budget Primitif 2025 (en €)
DEPENSES		8 112 800,00 €	4 407 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	251 651,60	245 650,00
204	Subventions d'équipement versées	301 358,00	366 510
21	Immobilisations corporelles	1 011 945,00	373 740
23	Immobilisation en cours	984 057,00	1 844 100
16	Remboursement en capital de la dette	2 921 713,89	56 651,79
040	<i>Amortissement eaux pluviales</i>	51 358,00	51 358
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	57 500	57 500
	<i>Opérations patrimoniales – Bourse aux arbres</i>		
	Restes à réaliser	2 533 216,51	1 411 490,21
RECETTES		8 112 800,00 €	4 407 000,00 €
13	Subventions d'équipement	1 678 307,25	541 695,44
16	Emprunts	1 520 000,00	0
10	FCTVA/Taxe Aménagement	60 000,00	70 000
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	320 000,00	411 358
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	57 500,00	57 500
	<i>Opérations patrimoniales – Bourse aux arbres</i>		
	Restes à réaliser	1 753 868,00	1 160 647
	Résultat reporté	2 723 124,75	2 165 799,56

3.2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont essentiellement constituées des travaux structurants réalisés pour entretenir et développer les équipements de la ville et pour le remboursement de la dette.

Le volume des investissements pour 2025 s'établirait à près de 2 millions d'euros hors remboursement de la dette et écritures d'ordre.

La municipalité s'inscrit dans une démarche pluriannuelle d'investissement. Quelques grands projets sont prévus pour l'année 2025 :

- Réhabilitation de la résidence autonomie « Les Aubépinés »	720 000 €
- Etude camping	40 000 €
- Réhabilitation ancienne crèche	740 000 €
- Liaison piétonne Les Costils	60 000 €
- Création d'un skatepark	65 000 €
- Fusion de deux salles de réunion au CAVV	59 000 €
- Rénovation salle polyvalente	157 000 €
- Modernisation des équipements de loisir de la commune	81 000 €

Les restes à réaliser pour l'année 2024 s'élèvent à 1 411 49021 €.

3.3. Recettes d'investissement

Les recettes 2024 pour financer les nouveaux investissements sont :

- FCTVA	60 000 €
- Taxe d'Aménagement	10 000 €
- Médiathèque :	
o FDC : 55 000€	
- MAM :	
o FDC : 144 900€	
o CAF : 76 200 €	
- Skatepark :	
o FDC : 26 000 €	
- CAVV :	
o FDC : 23 600€	
- Modernisation équipements de loisir :	
o FDC : 32 400 €	

Les restes à réaliser 2024 s'élèvent à 1 160 647,00 €